

Règlement intérieur

Tenue vestimentaire

Les enfants doivent arriver en tenue de sport (short, survêtement...) et être munis de chaussures de rechange réservées aux salles du gymnase. Il est conseillé de ne pas emporter d'objets de valeur (MP3, téléphone portable, bijoux...). En cas de perte ou de vol, la Mairie de Meulan-en-Yvelines décline toute responsabilité.

Horaires

- Pour les 4/5 ans : de 10h à 11h
- Pour les 6/7 ans : de 13h30 à 14h45
- Pour les 8/10 ans : de 15h à 16h15

Nous vous demandons de respecter scrupuleusement les horaires d'arrivée et de départ.

Règles de vie

Pour permettre à chaque enfant de vivre au mieux les temps consacrés à la pratique du sport, il est important que chacun ait un comportement respectueux des règles de bonne conduite. Dans le cas contraire, l'équipe d'encadrement se réserve un droit d'exclusion temporaire, voire définitive.

Tarifs

Quotient	1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus
≤ 5000	80,80 €	75,75 €	71,71 €
5000 < QF ≤ 8000	102,01 €	96,96 €	90,90 €
8000 < QF ≤ 12000	124,23 €	119,18 €	112,11 €
12000 < QF ≤ 18000	149,48 €	140,39 €	133,32 €
18000 < QF	170,69 €	162,61 €	154,53 €
Extérieur	314,11 € par enfant		

Renseignements et inscription

Inscription en Mairie à partir du 3 septembre 2025

Mairie de Meulan-en-Yvelines

10, place Brigitte Gros
01 30 90 41 41

Gymnase des Annonciades

19, bis rue des Annonciades
78250 Meulan-en-Yvelines

DOCUMENTS À FOURNIR pour une inscription à l'école municipale des sports :

- la fiche d'inscription complétée et signée
- la fiche sanitaire de liaison 2025 complétée et signée
- une photocopie de votre avis d'impôt 2024 (sur les revenus de l'année 2023)
- un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.) si l'enfant a une allergie alimentaire

SEPTEMBRE 2025 • JUIN 2026



LE SERVICE SCOLAIRE, JEUNESSE ET SPORTS
VOUS PROPOSE

L'École Municipale des Sports

de 4 à 10 ans



ACTIVITÉS AU GYMNASSE DES ANNONCIADES

19, bis rue des Annonciades • 78250 Meulan-en-Yvelines
Tél. : 01 30 22 05 64

INSCRIPTION EN MAIRIE
10, place Brigitte Gros
À PARTIR DU 3 SEPTEMBRE 2025

Ne pas jeter sur la voie publique

Planning 2025-2026 • Tous les mercredis, hors vacances scolaires

Pour les 4/5 ans de 10h à 11h

- Gymnastique 17/09 – 24/09 – 01/10 – 08/10
- Jeux d'opposition 15/10 – 05/11 – 12/11 – 19/11
- Jeux collectifs 26/11 – 03/12 – 10/12 – 17/12
- Jeux athlétiques 07/01 – 14/01 – 21/01 – 28/01
- Jeux traditionnels 04/02 – 11/02 – 18/02 – 11/03
- Activité cirque 18/03 – 25/03 – 01/04 – 08/04
- Escalade 15/04 – 06/05 – 13/05 – 20/05
- Jeux d'extérieur 27/05 – 03/06 – 10/06 – 17/06
- Olympiades 24/06

Pour les 6/7 ans de 13h30 à 14h45

- Athlétisme 17/09 – 24/09 – 01/10 – 08/10
- Jeux d'opposition 15/10 – 05/11 – 12/11 – 19/11
- Jeux collectifs 26/11 – 03/12 – 10/12 – 17/12
- Acrosport 07/01 – 14/01 – 21/01 – 28/01
- Tennis 04/02 – 11/02 – 18/02 – 11/03
- Gymnastique 18/03 – 25/03 – 01/04 – 08/04
- Escalade / Tir à l'arc 15/04 – 06/05 – 13/05 – 20/05
- Activités de pleine nature 27/05 – 03/06 – 10/06 – 17/06
- Olympiades 24/06

Pour les 8/10 ans de 15h à 16h15

- Gymnastique 17/09 – 24/09 – 01/10 – 08/10
- Athlétisme 15/10 – 05/11 – 12/11 – 19/11
- Acrosport 26/11 – 03/12 – 10/12 – 17/12
- Jeux collectifs 07/01 – 14/01 – 21/01 – 28/01
- Jeux d'opposition 04/02 – 11/02 – 18/02 – 11/03
- Jeux de raquettes 18/03 – 25/03 – 01/04 – 08/04
- Escalade / Tir à l'arc 15/04 – 06/05 – 13/05 – 20/05
- Rollers / Trottinette 27/05 – 03/06 – 10/06 – 17/06
- Olympiades 24/06



À remplir par le sportif à la fin du cycle :

Entourer et commenter

Gymnastique   

Pourquoi ?

Jeux d'opposition   

Jeux collectifs   

Jeux athlétiques   

Jeux traditionnels   

Tennis   

Escalade / Tir à l'arc   

Activités de pleine nature   

Jeux de raquettes   

Rollers / Trottinette   

Activité cirque   

Acrosport   

Jeux d'extérieur   

Olympiades   

Athlétisme   